

## 9.—Traffic du voiturage motorisé, 1949 et 1950—fin

Année et détail	Marchandises			Voyageurs	Total
	Recettes annuelles de \$20,000 ou plus	Recettes annuelles de \$8,000 à \$20,000	Recettes annuelles de moins de \$8,000		
<b>1950</b>					
<b>Voyageurs—</b>					
Trajets réguliers—					
Interurbains et ruraux..... nomb.	270,692	21,978	—	128,911,770	129,204,440
Urbains..... " "	—	—	—	228,541,212	228,541,212
Service spécial et loué—					
Interurbain et rural..... nomb.	9,228	186	—	5,272,678	5,282,092
Urbain..... " "	—	—	—	314,201	314,201
<b>Total, voyageurs..... nomb.</b>	<b>279,920</b>	<b>22,164</b>	<b>—</b>	<b>363,039,861</b>	<b>363,341,945</b>
<b>Total, marchandises—Service interurbain et rural..... tonnes</b>	<b>15,849,326</b>	<b>1,599,265</b>	<b>1,501,585</b>	<b>59,312</b>	<b>19,009,488</b>

**Accidents d'automobile.**—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes à cet égard pour toutes les provinces. Le Bureau fédéral de la statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents d'automobile (tableau 10). La comparaison directe de ces statistiques provinciales n'a guère de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc.; mais, afin de placer les provinces à peu près sur la même base, la moyenne des personnes tuées par 10,000 automobiles immatriculées a été établie. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement les différences d'utilisation, de climat, de routes, de tourisme, etc. qui entrent en jeu dans les accidents; mais il est évident qu'une éducation en matière de sécurité s'impose dans toutes les provinces.

Le tableau 11 donne le nombre des personnes tuées ou blessées dans les accidents d'automobile signalés par la Division des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et figurent comme mortes au tableau 10, et aussi que des accidents survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat soient attribués à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans la statistique des décès. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles présentés aux tableaux 10 et 11 ne sont pas absolument concordants.

## 10.—Pertes de vie dues à des accidents d'automobile, par province, 1942-1951

NOTA.—La statistique est réunie par la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique. Les chiffres des années 1926 à 1935 figurent à la p. 586 de l'Annuaire de 1941 et ceux de 1936 à 1941, à la p. 746 de celui de 1948-1949.

Année	T.-N.	Î. P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
PERTES DE VIE SELON L'ENDROIT <sup>1</sup>											
1942.....	...	8	72	52	363	610	52	58	62	132	1,409
1943.....	...	5	90	70	392	563	44	34	84	155	1,437
1944.....	...	11	73	56	406	526	53	43	80	124	1,372
1945.....	...	8	76	90	424	637	67	58	71	125	1,556
1946.....	...	4	84	69	482	729	94	70	91	158	1,781
1947.....	...	15	83	104	476	753	77	51	103	207	1,869
1948.....	...	5	96	118	599	782	81	87	125	193	2,086
1949.....	...	11	102	96	645	873	105	85	172	176	2,265
1950.....	18	7	94	103	682	850	75	91	162	188	2,270
1951.....	26	20	103	122	818	991	102	93	184	227	2,656

<sup>1</sup> Comprend toutes les personnes tuées dans des accidents d'automobile, selon la province dans laquelle le décès s'est produit.